

3

Le camping met le feu aux poudres

5

**Zecs Québec salue le dynamisme
de ses présidents**

10

**Portrait de la zec Batiscan-Neilson :
À 500 truites du bonheur!**

Mot du président

Par Mathias Dufour • président



Dans la foulée du congrès, le conseil d'administration a rencontré le ministre Jean-François Blanchet le 28 mai sur le dossier camping.

Le ministre s'est montré sensible à nos préoccupations en nous confirmant la mise sur pied d'un comité de suivi nous permettant, entre autres, de se pencher sur la question des accessoires de camping dans le cadre de l'élaboration de plans d'action régionaux. La démarche s'échelonnera sur plus de deux ans.

Le ministre calme aussi nos inquiétudes dans le dossier du Réinvestissement dans le domaine de la faune (RDF) en lançant l'appel de projets régionaux.

Quant aux redevances sur les gravières, nos doléances ont été entendues, mais la gratuité est assortie d'un bail tarifaire. Le coût du bail, selon le projet de loi 43, fera l'objet d'un règlement et nous devons continuer nos représentations à ce chapitre.

Que de bonnes nouvelles me direz-vous? Pas tout à fait! Un feu s'abaisse, un autre s'attise. La révision des normes de construction des ponts sur laquelle évidemment nous n'avons pas été consultés risque de nous laisser un « coût » amer. Plan de conception pour construction, amélioration et réfection, rehaussement important des normes de toutes constituantes des ponts et probablement capacité portante minimale de trente (30) tonnes.

Je vous souhaite donc une excellente saison. J'ose croire que la plupart d'entre vous, au moment de lire ces lignes, aurez senti au bout de la soie le frémissement qui nous transporte.

Mathias Dufour, président

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bas-Saint-Laurent

Jacques Lévesque : 418 725-7807

Saguenay – Lac-Saint-Jean

Lucien Girard : 418 548-2741

Québec

Mathias Dufour : 418 439-4122

Mauricie

Gordon Stuart : 819 523-7243

Lanaudière

Claude Beausoleil : 450 756-8431

Laurentides

Jacques Smith : 514 292-6978

Outaouais

Lucien Léveillé : 819 463-2710

Abitibi-Témiscamingue

Jocelyn Bonneville : 819 762-6660

Côte-Nord

Josée St-Pierre : 418 962-6374

Chaudière-Appalaches – Estrie

Mario Lacasse : 819 583-0668

Gaspésie

Roger Masson : 418 763-5306

Votre équipe à Zecs Québec

Direction générale : Jean-Claude D'Amours

Adjoint à la direction : Christian Langlois

Secrétariat et administration : Andrée Delisle

Ingénieur forestier : Sébastien Sirard

Biologiste : Jean-François Labelle

Coordonnatrice aux communications :

Audrey Painchaud

Pour nous joindre

Zecs Québec

1415, rue Frank-Carrel, bureau 275

Québec (Québec) G1N 4N7

Tél. : 418 527-0235

Téloc. : 418 527-0578

Courriel : info@reseauxecs.com

Suivez Zecs Québec sur Internet,

Facebook et twitter

www.zecsquebec.com

facebook

twitter

twitter.com/ZecsQuebec



Le camping met le feu aux poudres au congrès des zecs

Audrey Painchaud – audrey.painchaud@reseauzec.com

On ne peut pas parler du congrès des zecs 2013 sans parler du dossier camping. La nouvelle réglementation était sur toutes les lèvres, l'atmosphère était survoltée. Beaucoup en avaient gros sur le cœur, certains avaient même beaucoup à perdre. Mais avant de sauter aux conclusions de cette rencontre, un petit retour aux événements s'impose.

L'automne dernier, le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) rappelle les campings à l'ordre. Le ministère des Ressources naturelles impose à travers la publication du Cadre de référence sur le camping dans les zecs et en territoire libre de structure faunique, une standardisation de l'encadrement de la pratique du camping dans les zecs. Le nouveau cadre de référence serre la vis. Il commande des changements radicaux dans la pratique du camping des zecs. Le Ministère chasse les infrastructures représentant une occupation sans droit et impose le démantèlement des vérandas.

Le matériel de camping doit dorénavant répondre à des critères plus stricts. Ils doivent être mobiles, temporaires, détachés du sol et respecter le sens commun du terme *camping*, comme inscrit dans le règlement sur les zecs. Les campeurs, hors des terrains aménagés, devront également retirer leurs équipements entre le 30 novembre et le 15 avril de chaque année.

Toutefois, des zones grises se dessinent. Tout n'est pas blanc ou noir. Il semble qu'en termes d'accessoires de camping, « le sens commun » du Ministère ne colle pas tout à fait à la réalité des zecs. Une réalité qui se rapproche plus d'un cliché ou de la fiction, déplorent plusieurs gestionnaires de zecs. Certains accessoires, comme les vérandas, favorisent la pratique du camping et encouragent la fréquentation des zecs... des zecs qui se trouvent pour une majorité à plusieurs kilomètres des grands centres urbains.

Plusieurs membres de zecs, pour ne pas dire une majorité, sont allés jusqu'à demander des permis de construction pour une véranda ou un cabanon, avec la bénédiction du Ministère et des autorités locales, contre quelques taxes... non négligeables. Des campeurs qui ont fait preuve de bonne foi toutes ces années, même si ces permis n'étaient, à ce moment-là, pas tout à fait réglementaires, « aucune autorité n'a surveillé, incité, ni même fait quelque tentative afin d'appliquer les lois ou règlements », fustigent les membres du conseil d'administration de Zecs Québec.

Les campings sont les vaches à lait de beaucoup de zecs. La perte de campeurs aurait des conséquences économiques désastreuses pour une généralité de ces organismes sans but lucratif. D'autant plus que les zecs ont investi, au fil des ans, des sommes très importantes dans l'implantation d'infrastructures sanitaires pour protéger l'environnement du milieu forestier.

Sans oublier que la retraite frappe toute une génération de baby-boomers. Tous ne sont pas égaux devant cette nouvelle étape de leur vie. Tout le monde ne peut pas s'offrir un chalet coquet sur le bord d'un lac. Le camping s'est avéré pour plusieurs une façon peu coûteuse de profiter, en nature, de la belle saison ou des périodes de chasse. Après tout, les zecs ont été créées dans une perspective d'accessibilité afin de redonner aux Québécois un accès équitable à la terre publique.

Le ministre est ouvert à une solution durable

Depuis le congrès, les revendications des bénévoles ont fait leur chemin. Dans une lettre adressée à Zecs Québec en juin dernier, le ministre écrit qu'il est « conscient que cela puisse représenter des défis de taille pour certaines zecs ».

Le ministre revoit les façons de faire. Tout en gardant le cap sur l'harmonisation de la pratique du camping, il consent à donner plus de temps pour arriver à une solution qui soit profitable pour toutes les parties impliquées.

Le ministre adopte également une approche plus régionalisée et axée sur les réalités et les besoins locaux. Un délai de deux ans est accordé pour élaborer un plan dans chaque région, de concert avec les intervenants du milieu. À cela s'en suivra une période de mise en œuvre des actions.

Fait intéressant, le ministre recommande de plus la mise sur pied d'un comité de suivi pour le camping. Le groupe se penchera notamment sur la question des accessoires de camping, en particulier les vérandas. Zecs Québec sera invitée à la table de discussion.

Les équipements de camping actuel et les vérandas pourront ainsi demeurer dans les campings aménagés des zecs pour une durée de deux ans. Une période pour laquelle Zecs Québec continuera de défendre les campings dans les zecs. « C'est un pas en avant », déclare Mathias Dufour, président de Zecs Québec.

Les zecs du Québec rendent hommage à Pierre Lefebvre

Audrey Painchaud – audrey.painchaud@reseauzec.com



C'est la larme à l'œil que Pierre Lefebvre a reçu le prix André-Magny, lors du banquet du congrès de Zecs Québec, tenu en avril dernier.

Il faut dire que monsieur Jacques Guillemette, qui l'a chaleureusement présenté, n'y est pas allé de main morte. Tout en gardant le suspense sur l'identité de Pierre Lefebvre, il a défilé ses réalisations, ses bons coups et quelques anecdotes croustillantes. « J'ai vu toute ma vie déroulée », se rappelle avec émotion Pierre Lefebvre.

Homme de passion, Pierre Lefebvre tire son énergie des membres et gestionnaires de la zec Kiskissink, qu'il représente depuis 18 ans à titre de président, ainsi que celles de la Mauricie. « Ils m'accordent leurs respect, considération et collaboration. C'est avec eux que je partage ce prix ».

Monsieur Lefebvre a siégé 11 ans sur le conseil d'administration de la Fédération québécoise des gestionnaires de zecs, Zecs Québec, dont 7 ans à titre de vice-président et 1 an à la présidence. « Pierre Lefebvre est très impliqué au sein de notre organisme, et ça depuis des années. C'est un homme d'exception », reconnaît Jean-Claude D'Amours, directeur général de Zecs Québec.

Grand sportif et éducateur de formation, M. Lefebvre a transformé le visage des zecs. Il a entre autres changé la dynamique entre les industriels et les zecs. En 2007, au Sommet sur l'avenir du secteur forestier du Québec, organisé par l'Université Laval, il est nommé directeur représentant pour toutes les fédérations fauniques du Québec. « Ma plus grande réalisation c'est d'être allé chercher une obligation d'entente entre les zecs et les compagnies forestières. Je voulais que l'on considère les compagnies forestières comme des partenaires plutôt que des adversaires », raconte fièrement Pierre Lefebvre. C'est aussi lui qui a représenté toutes les zecs du Québec en Commission parlementaire au sujet du Livre vert et sur le projet de loi 57.

Pierre Lefebvre voit l'avenir et son implication dans les zecs d'un bon œil. « Tant que j'aurai la santé, je serai encore là! »

Prix de présence

Lors du banquet, nous avons fait le tirage de prix de présence aux participants, les gagnants sont :

- 1^{er} prix : Un forfait de pêche familiale pour deux adultes et enfants de moins de 18 ans, offert par la Sépaq : la gagnante est M^{me} Julie Jolivette de la zec Bras-Coupé-Désert ;
- 2^e prix : Une boîte de mentorat: le gagnant est M. Gaétan Gaudreault de la zec Mars-Moulin ;
- 3^e prix : Une reproduction à tirage limité de l'œuvre de Claudio D'Angelo intitulée Martre D'Amérique, offerte par la Fondation de la faune du Québec : le gagnant est M. Jacques Brousseau de la zec de Forestville ;
- 4^e prix : Un panier de produits du terroir offert par le Groupe assurance Davis inc. affilié à La Capitale Assurances générales: le gagnant est M. Christian Langlois de Zecs Québec.



M^{me} Julie Jolivette reçoit le 1^{er} prix



M. Gaétan Gaudreault reçoit le 2^e prix



M. Jacques Brousseau reçoit le 3^e prix



Zecs Québec salue le dynamisme de ses présidents

Audrey Painchaud – audrey.painchaud@reseauzec.com

Zecs Québec profite de l'occasion du 30^e anniversaire de la Fédération pour souligner le dévouement de ses neuf présidents. Neuf bénévoles qui ont façonné, chacun à leur façon, le visage des zecs et de Zecs Québec.

Lors du dernier congrès des zecs, en avril dernier, Zecs Québec a tenu à exprimer sa gratitude, en offrant à chacun une mention spéciale du prix André-Magny. Une œuvre commémorative en érable, ornée de motifs d'empreintes d'animaux et d'une plaque gravée, soulignant leur implication.

De Guy Lemieux, tout premier président en 1983, à Mathias Dufour, nouvellement élu, toutes les époques y ont passé. Cinq ex-présidents étaient présents au banquet pour recevoir ce prix, dont messieurs Guy Lemieux, Henri Côté, Pierre Lefebvre, Jocelyn Bonneville et Claude Beausoleil. « C'est un plaisir de recevoir ce prix et d'être associé à un homme comme André Magny. Pour moi, c'est un grand homme de la faune », confie monsieur Beausoleil après 10 ans à la tête de la fédération. Même après avoir passé le flambeau depuis un peu plus d'un an, il garde toujours ce même enthousiasme pour les zecs et croit en la force du réseau des zecs.

Le prix André-Magny est remis chaque année par Zecs Québec et souligne l'implication bénévole au sien de zecs de chasse et pêche. Cette édition spéciale se veut un éloge au travail des présidents.



Les présidents de Zecs Québec

1983-1984	Guy Lemieux, Mauricie
1984-1985	Bernard Lajeunesse, Laurentides
1986-1990	Gabriel Pelletier, Côte-Nord
1991-1994	Charles-Aimé Bouchard, Saguenay – Lac-Saint-Jean
1995-1997	Henri Côté, Outaouais
1998-2000	Jocelyn Bonneville, Abitibi-Témiscamingue
2001-2002	Pierre Lefebvre, Mauricie
2002-2012	Claude Beausoleil, Lanaudière
2012 – ...	Mathias Dufour, Capitale-Nationale

Résultats des fiches d'évaluation du congrès

Sébastien Sirard – sebastien.sirard@reseauzec.com

Après compilation des formulaires d'évaluations (environ 26 % de taux de réponse), voici la moyenne des cotes obtenues :

- Organisation de l'événement 3.5/4
- Le thème de l'événement 3.5/4
- L'accueil de l'hôtel 3.5/4
- L'accueil de Zecs Québec 3.8/4
- Les repas 3.2/4
- Les ateliers 3.1/4
- L'animation 3.4/4

- Les prix de présence 3.2/4
- Fréquence désirée du congrès 74 % (annuelle), 26 % (aux 2 ans)
- La pochette et son contenu 3.8/4

De plus, certaines personnes auraient aimé avoir les résumés de présentations entre les mains. Les participants ont été satisfaits en général du déroulement du congrès. Autrement, l'atelier sur le camping n'a pas fait l'unanimité. Un service de navette pour les conjointes aurait été apprécié.

Nouvelles de Zecs Québec

La CSST modernise le Règlement sur les travaux forestiers

Audrey Painchaud – audrey.painchaud@reseauzec.com

La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) annonce la mise à jour de l'organisation des premiers secours et des premiers soins en forêt. Le Règlement sur la santé et sécurité dans les travaux d'aménagement forestier (RSSTAF) remplace dorénavant le Règlement sur les travaux forestiers (RTF).

Les zecs seront directement concernées par ces changements, surtout lorsqu'elles réalisent des activités de réparation de ponceaux, de coupe d'arbres ou de débroussaillage.

Dans les nouveautés, un changement attire principalement l'attention de Zecs Québec. Comparativement à l'ancien règlement, une planche dorsale avec sangles, un collet cervical rigide et une couverture doivent être disponibles à proximité des lieux des travailleurs.

Ensuite, en ce qui a trait à l'abattage manuel, tout travailleur qui effectue cette tâche à l'aide d'une scie à chaîne

doit dorénavant avoir reçu et réussi une formation théorique et pratique en matière de santé et de sécurité du travail : une formation de 16 heures, intitulée Santé et sécurité en abattage manuel accréditée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Les utilisateurs doivent également être titulaires d'une attestation délivrée par un organisme désigné par la CSST. Les zecs doivent aussi s'assurer de la maîtrise des compétences acquises par tous ses travailleurs et bénévoles.

Selon un communiqué émis à la mi-juin par la CSST, « le nouveau règlement vise à assurer la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs, tout en tenant compte de l'évolution des connaissances en santé et sécurité du travail dans ce secteur ».

Pour plus de renseignements sur le nouveau Règlement sur la santé et sécurité dans les travaux d'aménagement forestier, visitez le site Internet www.csst.qc.ca/foret.

RAPPEL

Les zecs doivent munir leur établissement d'un nombre adéquat de trousse de secours. Les trousse doivent être situées dans un endroit facile d'accès, le plus près possible des lieux de travail et disponibles en tout temps.

Selon l'article 4 de la loi, le contenu minimal d'une trousse est le suivant :

- a) un manuel de secourisme approuvé par la Commission;
- b) les instruments suivants :
 - 1 paire de ciseaux à bandage,
 - 1 pince à écharde,
 - 12 épingles de sûreté (grandeurs assorties);
- c) les pansements suivants (ou de dimensions équivalentes) :
 - 25 pansements adhésifs (25 mm × 75 mm) stériles enveloppés séparément,
 - 25 compresses de gaze (101,6 mm × 101,6 mm) stériles enveloppées séparément,
 - 4 rouleaux de bandage de gaze stérile (50 mm × 9 m) enveloppés séparément,

- 4 rouleaux de bandage de gaze stérile (101,6 mm × 9 m) enveloppés séparément,
- 6 bandages triangulaires,
- 4 pansements compressifs (101,6 mm × 101,6 mm) stériles enveloppés séparément,
- 1 rouleau de diachylon (25 mm × 9 m);

- d) antiseptique :
 - 25 tampons antiseptiques enveloppés séparément.

L'employeur utilisant dans l'exploitation de son établissement un véhicule qui est destiné uniquement au transport ou à l'usage des travailleurs à son emploi et qui se déplace dans les lieux où aucune trousse n'est accessible selon les critères prescrits à l'article 4 doit munir ce véhicule d'une trousse.

Le contenu minimum de la trousse est celui décrit plus haut lorsque la capacité d'accueil dudit véhicule est de plus de 5 travailleurs et lorsque les travailleurs sont à plus de 30 minutes d'un service médical.

Si le véhicule ne correspond pas à ses critères, la zec doit se référer à l'article 5. Ainsi, le contenu minimum de la trousse des véhicules doit être le suivant :

- a) un manuel de secourisme approuvé par la Commission;
- b) les instruments suivants :
 - 1 paire de ciseaux à bandage,
 - 12 épingles de sûreté (grandeurs assorties);
- c) les pansements suivants (ou de dimensions équivalentes) :
 - 5 pansements adhésifs (25 mm × 75 mm) stériles enveloppés séparément,
 - 5 compresses de gaze (101,6 mm × 101,6 mm) stériles enveloppées séparément,
 - 1 rouleau de bandage de gaze stérile (50 mm × 9 m),
 - 1 rouleau de bandage de gaze stérile (101,6 mm × 9 m),
 - 2 pansements compressifs (101,6 mm × 101,6 mm) stériles enveloppés séparément,
 - 2 bandages triangulaires,
 - 1 rouleau de diachylon (25 mm × 9 m);
- d) antiseptique :
 - 5 tampons antiseptiques enveloppés séparément.

Nouvelles de Zecs Québec

Votre zec au bout des doigts

Audrey Painchaud – audrey.painchaud@reseauzec.com / Jean-François Labelle – jean-francois.labelle@reseauzec.com



Zecs Québec s'apprête à mettre le nouveau site Internet en ligne. Une nouvelle image, de nouvelles fonctions et des outils incontournables pour communiquer avec vos utilisateurs.

Chacune des zecs sera mise de l'avant. Elles auront toutes leur page, avec leurs photos, leurs actualités et leur personnalité. Vous avez peur de l'informatique? Sachez que mettre de l'information sur le nouveau site Web est plus facile que d'utiliser un cellulaire ou de programmer un VHS! Un vrai jeu d'enfant!

La mission de Zecs Québec est de créer un site Internet amical pour tous les bénévoles. Des cases à cocher, des cases à compléter, quelques clics de souris, quelques mots sur le clavier, appuyer sur « ENTRER » et l'information est en ligne! Ce n'est pas plus compliqué que ça!

Imaginez vos utilisateurs planifier leurs déplacements pour la pêche ou la chasse sur leur appareil mobile ou confortablement installés dans leur salon. Connaître au bout du doigt les lacs fermés ou les chemins à emprunter avant même d'avoir franchi le poste d'accueil.

Parce qu'« on ne veut pas l'sawouère, on veut le wouère! », une des nouveautés du site sera une carte interactive. Contrairement aux cartes papier, elles seront accessibles en tout temps et mises à jour régulièrement. Plus complète, elle mettra de l'avant l'emplacement des postes d'accueil et précisera les heures d'ouverture. Pour l'hébergement, vous pourrez afficher les campings et les

chalets disponibles dans votre zec. Vous serez en mesure de faire état des lacs à réglementation particulière et donner le statut des quotas par espèce, par lac.

De même, l'état des routes sera dorénavant disponible sur le site Internet de votre zec. Au printemps, quand rien ne va plus, il vous sera possible d'ajouter les chemins fermés et la raison de la fermeture, avec l'outil de cartographie. Votre page Web deviendra ainsi une référence pour vos membres et utilisateurs.

Mentionnons également que pour ajouter de l'information sur la carte, il n'est pas nécessaire d'être un pro de l'informatique ou de connaître les coordonnées GPS d'une installation. L'imagerie satellite vous aidera à repérer ce que vous cherchez sur le territoire. Cliquez sur l'objet à ajouter ou à modifier et remplissez la grille pour actualiser l'information. Quelques étapes qui orienteront vos clients dans l'organisation de leurs vacances dans votre zec.

Plus qu'une simple carte d'affaires, vous aurez la possibilité de mettre de l'avant vos activités, comme la journée du faisan ou la Fête de la pêche. En affichant vos activités, vous ne laisserez personne de côté. En un clic, tous vos utilisateurs peuvent y avoir accès. Vous pourrez aussi y intégrer les photos de vos membres, les trophées de chasse, les activités et les paysages qui caractérisent si bien votre zec.

Le nouveau site Internet du Réseau des zecs constitue une fenêtre pour vous faire découvrir. C'est à votre zec de mettre ses atouts en valeur. C'est une image qui vous appartient et qui saura certainement rejoindre la génération branchée. Le lancement officiel devrait avoir lieu en septembre.

Il est préférable de nommer un seul responsable qui recevra les indications nécessaires pour administrer le site Internet. Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez nous faire parvenir le nom, le numéro de téléphone et l'adresse courriel de la personne désignée. Pour plus de détails, n'hésitez pas à communiquer avec Zecs Québec à l'adresse webmestre@reseauzec.com. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

Nouvelles de Zecs Québec

Zecs Québec satisfaite de la reconduction du RDF

Audrey Painchaud – audrey.painchaud@reseauzec.com

Zecs Québec se réjouit de la reconduction du Réinvestissement dans le domaine de la faune (RDF). Les fonds de cette mesure sont issus de la hausse des tarifs des permis de chasse, pêche et piégeage depuis 2009.

Cette hausse tarifaire représente un effort considérable pour l'ensemble des utilisateurs de zecs. Tous souhaitent une gestion optimale de la faune. Les attentes sont élevées, et par cette annonce, le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, MDDEFP, se donne les moyens de les rencontrer. Il est important que l'État s'assure de veiller au bien commun, conformément à la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.

Jean-Claude D'Amours, directeur général de Zecs Québec, est heureux du report de cette mesure budgétaire par le ministre Yves-François Blanchet. « Cette mesure permettra au gouvernement et à ses partenaires d'assumer pleinement leur rôle dans la saine gestion de la faune, dans une perspective de développement des activités de chasse, pêche et piégeage ».

Dans un communiqué émis le 6 juin dernier, le MDDEFP annonçait l'augmentation de l'enveloppe régionale du volet Relève et mise en valeur de 150 000 \$ à 250 000 \$.

Le Ministère veut ainsi mieux répondre aux « enjeux régionaux et à un besoin clairement exprimé par plusieurs organismes du milieu ».

Pêches et Océans Canada lance une mesure inappropriée

Audrey Painchaud – audrey.painchaud@reseauzec.com

Zecs Québec reste septique envers les résultats attendus du nouveau programme de Pêches et Océans Canada pour la pêche récréative et à la ligne. Pêches et Océans Canada a rendu public le nouveau Programme de partenariats pour la conservation des pêches récréatives (PPCPR).

Selon le ministère, « le programme vise à assurer la durabilité et la productivité continue des pêches récréatives du Canada en rassemblant des partenaires aux vues similaires ainsi que leurs ressources dans le but commun d'assurer la conservation et la protection des pêches récréatives du Canada ». Des projets qui peuvent par exemple viser l'amélioration la qualité de l'habitat des poissons visés par les pêches récréatives, à gérer les zones riveraines ou à améliorer les passes migratoires.

Zecs Québec salue l'initiative du gouvernement fédéral, mais doute de l'efficacité d'une telle mesure. « Le programme n'aurait pas lieu d'être à la base. Si l'article 35 de la Loi sur les pêches n'avait pas été modifié, on n'aurait pas à investir autant d'argent », reproche Jean-Claude D'Amours, directeur général de Zecs Québec. En effet, le PPCPR vise à restaurer et assurer la libre circulation du poisson qui n'est plus protégée par la Loi sur les pêches, depuis sa modification dans un projet mammoth l'été dernier.

En ce qui a trait aux zecs, elles doivent faire face à de multiples contraintes. La période de temps d'action du programme est limitée. Les projets doivent être déposés avant le 12 juillet 2013, soit moins d'un mois après leur annonce et doivent être complétés avant le 31 mars 2015. Seulement, les zecs sont contraintes par la loi à ne pas faire de travaux sur l'habitat du poisson après le 15 septembre. Qui plus est, les projets sont financés à un maximum de 50 % par le gouvernement fédéral. Pour des organismes à but non lucratif comme les zecs, ce n'est pas une mince affaire. Finalement, les zecs ne pourront pas profiter pleinement du programme pour assurer la durabilité et la productivité continues des pêches récréatives sur les 48 000 km² des zecs de chasse et pêche du Québec.

Zecs Québec reste prudente quant aux impacts réels du programme émis par Pêches et Océans Canada pour la pêche récréative et à la ligne. Jean-Claude D'Amours craint que le programme, ainsi ficelé avec la nouvelle Loi sur les pêches, n'atteigne pas les objectifs désirés.

Nouvelles de Zecs Québec

En bref... Airmedic à l'ère des nouvelles technologies

Audrey Painchaud – audrey.painchaud@reseauzec.com

L'entreprise de services médicaux d'urgence aéroportés Airmedic présente sa nouvelle stratégie mobile. Les zecs membres seront heureux d'apprendre qu'elle a développé une nouvelle application pour iPhone. Cette application permet, entre autres, de transmettre, en situation

d'urgence médicale, les coordonnées GPS des abonnés à la centrale d'urgence. Dans un communiqué, Airmedic affirme ainsi assurer « une plus grande rapidité d'intervention des équipes aéromédicales en localisant rapidement et plus précisément la personne en détresse ».



Erratum

info@reseauzec.com

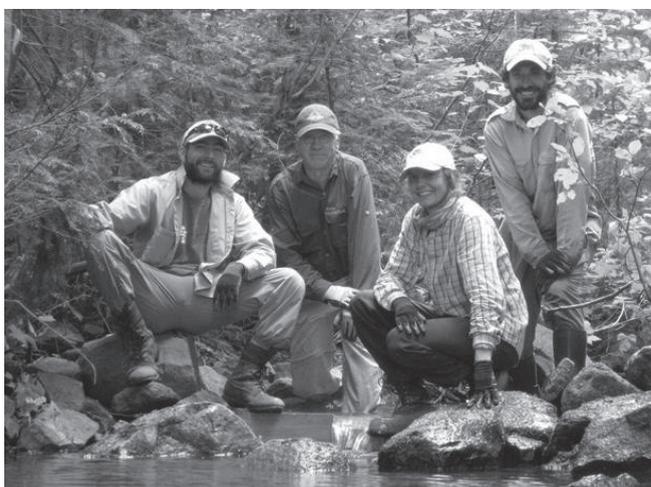
Dans la parution du mois de mars dernier, une erreur s'est glissée quant à l'information publiée dans l'article *Le gouvernement sonne la fin du réinvestissement dans le domaine de la faune*, basé sur des rumeurs. À la suite de la

confirmation des intentions du MDDEFP à l'égard du report de la mesure du « Réinvestissement », Zecs Québec est désolée d'avoir induit ses lecteurs en erreur.

Portrait de zec

La zec Bastican-Neilson : À 500 truites du bonheur!

Audrey Painchaud – audrey.painchaud@reseauzec.com



La Fondation de la faune octroie 6000 \$ à la zec Bastican-Neilson, dans la région de Portneuf. Ces fonds serviront à la restauration des habitats de reproduction de la truite mouchetée aux lacs Croissy et Grandbois. Trois sites sur un total de six seront financés dans le cadre du programme d'amélioration de la qualité des habitats aquatiques de la Fondation de la faune.

La zec Bastican-Neilson a vu diminuer en flèche ses prises de truite mouchetée des lacs Croissy et Grandbois. Selon les analyses des sites de fraie, l'activité humaine sur le site y est en partie pour quelque chose. Le réseau routier et le passage des véhicules tout-terrain perturbent les sites de

fraie. Ces derniers génèrent beaucoup de sable et de sédiments qui s'accumulent dans le gravier des frayères. Ces dépôts réduisent l'apport en oxygène aux œufs du poisson et nuisent à leur développement, lors de l'incubation.

À cela s'ajoute le fait que la zec Bastican-Neilson est l'une des zecs les plus près de la ville de Québec. « C'est une force et une faiblesse d'être près des grands centres et d'avoir beaucoup d'utilisateurs. Les plans d'eau et l'habitat du poisson doivent être capables de supporter cette pression », invoque Olivier Jutras, technicien du milieu naturel pour la zec Bastican-Neilson.

Pour les lacs Croissy et Grandbois, l'objectif est de revenir au rendement des meilleures années. Les lacs font aujourd'hui face à un manque à gagner de 500 truites par année. Ainsi, les gestionnaires aspirent à offrir une pêche un peu plus sportive à leurs membres et usagers.

Les travaux se concentreront sur l'introduction de gravier exempt de sédiments fins. Les techniques employées consisteront à construire des frayères en canal, des seuils-frayères et des déflecteurs. Pour Olivier Jutras, ce type de projet représente l'avenir de la zec. « La restauration de l'habitat nous offre un rendement soutenu, tandis que l'ensemencement reste une solution à court terme et nécessite des frais annuels élevés ».

Le projet des lacs Croissy et Grandbois s'inscrit dans une vision beaucoup plus large de la zec. En fait, la zec Bastican-Neilson travaille depuis plus de 30 ans sur les



Portrait de zec

La zec Batiscan-Neilson : À 500 truites du bonheur! (suite)



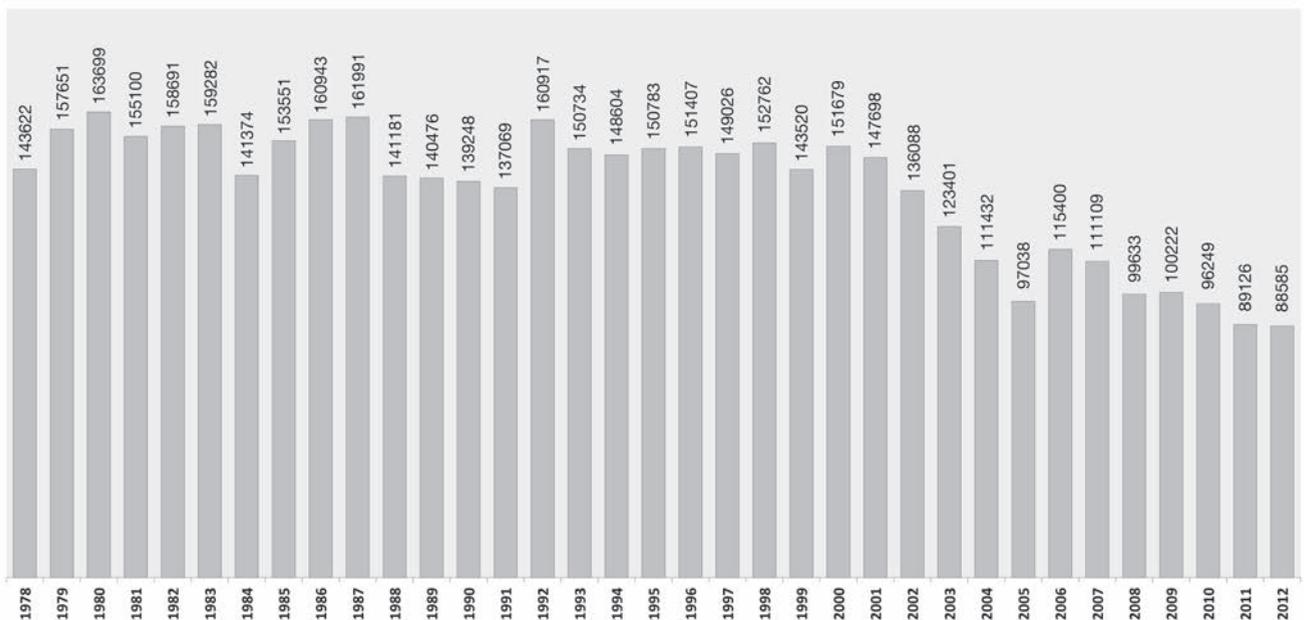
5^e et 6^e année suivant l'année de l'intervention. Il faut attendre la maturité de reproduction du poisson et ça peut prendre en moyenne 3 ans», explique le technicien.

En plus de la restauration des habitats de reproduction, Olivier Jutras et l'équipe d'aménagement de la faune de la zec Batiscan-Neilson envisagent d'autres façons d'augmenter les stocks de poissons. Dernièrement, des efforts ont été déployés pour changer le comportement de fraie de la truite mouchetée pour augmenter le nombre de frayères. De nouveaux sites ont été analysés pour y acclimater des géniteurs.

Cette année, ce sont plus de 150 000 \$ qui sont remis aux zecs de la province dans le cadre du programme d'amélioration de la qualité des habitats aquatiques de la Fondation de la faune. Une vingtaine de projets sont financés. Des fonds souvent déterminants pour améliorer la conservation de la biodiversité et, par le fait même, l'offre récréative dans les zecs.

habitats du poisson. Depuis les huit dernières années, ces efforts se sont intensifiés. D'après Olivier Jutras, c'est une méthode qui fait ses preuves. « Dans le cas du lac Épinette, où l'habitat a été rétabli en 2006, on commence déjà à voir les résultats. L'efficacité se fait généralement sentir à la

Récolte d'ombles de fontaine



PROJETS 2013

Sébastien Sirard – sébastien.sirard@reseauzec.com

Une nouvelle saison vient de s'amorcer sur le territoire des zecs et plusieurs projets retiennent déjà l'attention des différents RRGZ. Voici, en bref, les projets qui nous ont été confirmés pour la saison 2013 :

Abitibi-Témiscamingue

- Fin de l'inventaire des traverses de cours d'eau et plan d'action pour les futures interventions à réaliser;
- Fin de l'inventaire et mise à jour des SIFZ;
- Réalisation des calculs IQH pour l'original sur les zecs Kipawa, Dumoine et Restigo et corrélation avec les statistiques de prélèvement;
- Travail spécifique pour les zecs qui en font la demande (supervision du Volet II, calcul de débit, etc.).

Côte-Nord

Plan d'action subventionné par la CRÉ et incluant les éléments suivants :

- Partage d'assistant à la protection de la faune entre les zecs;
- Étude des impacts économiques des zecs de la région;
- Participation à des salons plein-air;
- Formation des administrateurs;
- Soutien professionnel aux zecs;
- Accompagnement de deux zecs dans une planification stratégique;
- Définir et prioriser les besoins des zecs.

Lanaudière

- Migration et mise à jour de la base de données sur les ponceaux situés en territoire public pour l'ensemble des partenaires de la région.
- Travail spécifique pour les zecs qui en font la demande (supervision du Volet II, calcul de débit, etc.).

Mauricie

- Inventaire des SIFZ, phase 3;
- Escouade régionale en protection de la faune;
- Travail spécifique pour les zecs qui en font la demande (supervision du Volet II, calcul de débit, etc.).

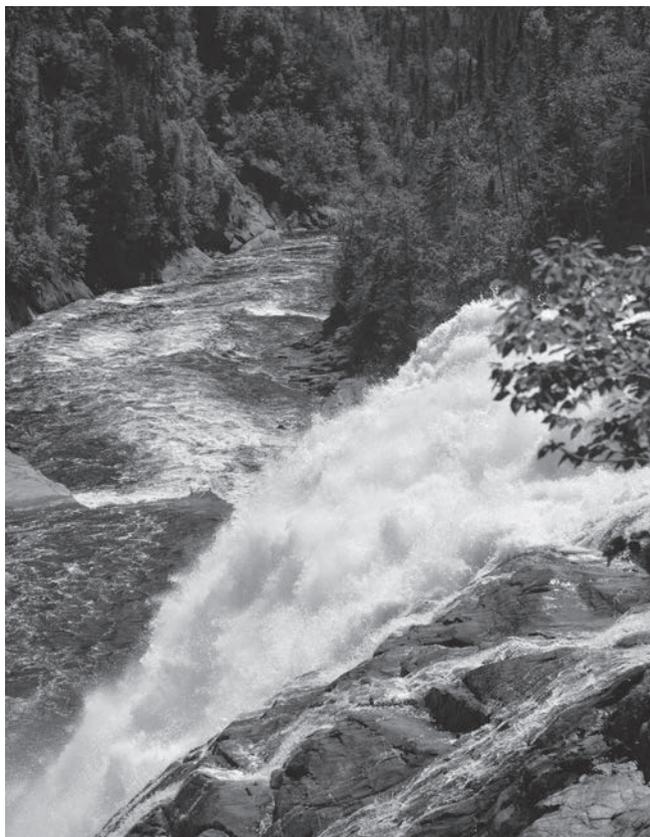
Laurentides

- Projet sur les petits cours d'eau, plus spécifiquement, sur l'habitat de l'omble de fontaine.

Saguenay – Lac-Saint-Jean

- Souper gastronomique annuelle, dont les bénéfices sont versés au RRGZ;
- Projet de restructuration du RRGZ, notamment au niveau des tâches et de l'offre de services;
- Inventaire et mise à jour des SIFZ;
- Travail spécifique pour les zecs qui en font la demande (supervision Volet II, calcul de débit, etc.).

Pour ce qui est des autres RRGZ, aucun projet n'est encore confirmé à ce jour. Cela ne veut pas dire pour autant qu'ils n'obtiendront pas de projet au cours de l'année. À suivre.



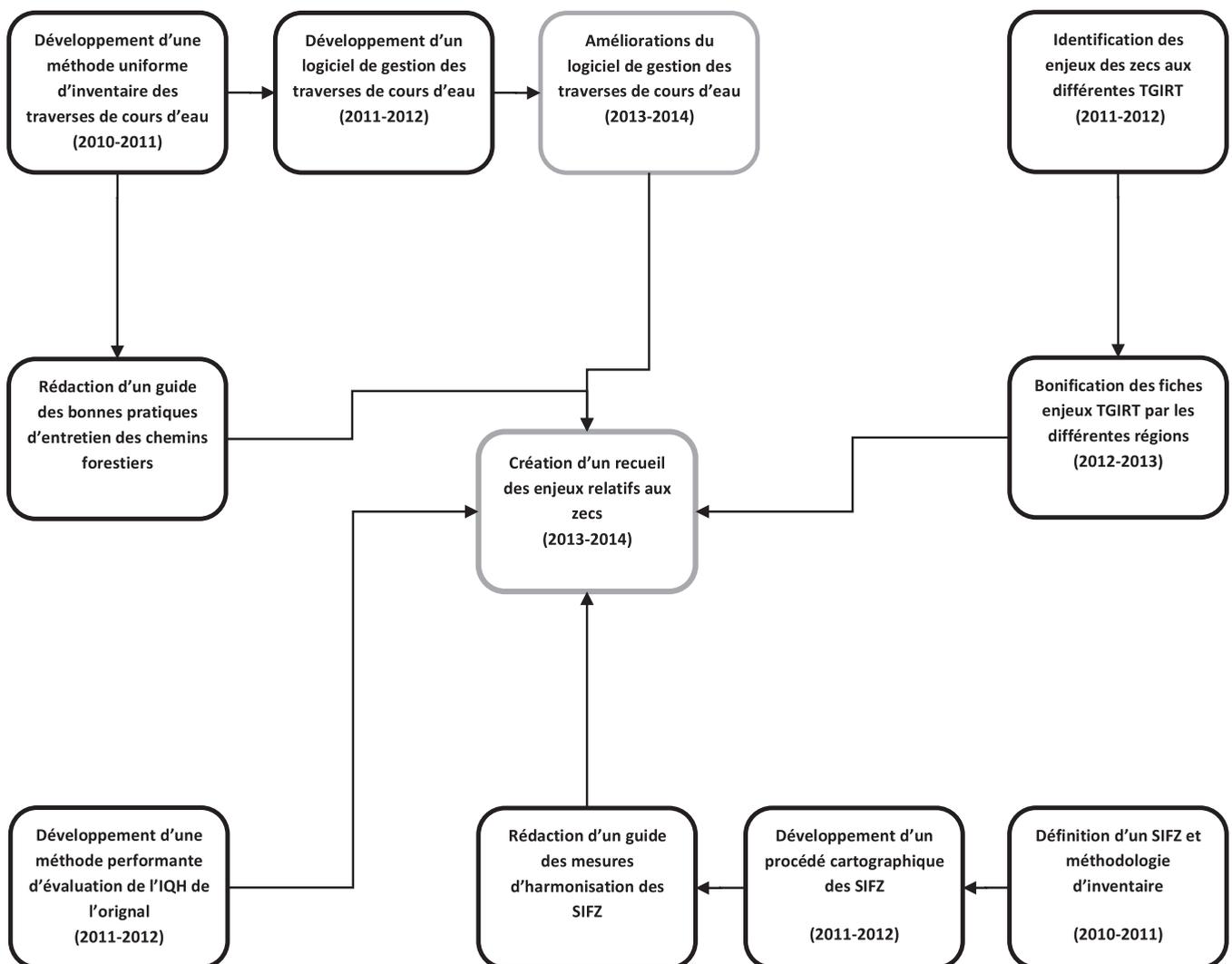
Le défi de la GIR dans les zecs

Sébastien Sirard – sébastien.sirard@reseauzec.com

Un réseau de particularités, de diversités et de complexités

- Notre réalité : la recherche d'un équilibre des forces entre des gestionnaires bénévoles et des professionnels de la planification.

- Notre stratégie : outiller le gestionnaire pour lui permettre de défendre adéquatement ses intérêts et ses préoccupations de manière critique, mais surtout de façon crédible.





Gordon Stuart suscite l'admiration

Audrey Painchaud – audrey.painchaud@reseauzec.com

Le 13 avril dernier, la zec Wessonneau a rendu hommage à son président, M. Gordon Stuart. Directeur au sein du conseil d'administration de sa zec depuis 1979, il a occupé le poste de président-directeur général pendant 28 ans. Ses employés et collègues n'y sont pas allés de main morte pour le féliciter. Son équipe a rassemblé près de 250 personnes, lui a concocté une présentation, lui a offert un moteur électrique *Minn Kota* pour la pêche et rien de moins que le statut de membre honoraire de la zec Wessonneau !

« Ça m'a fait un plaisir immense! Ce n'est pas tous les jours comme bénévole que l'on reçoit autant de compliments pour notre travail », s'est exclamé Gordon Stuart.

Le secret de sa ténacité est ses employés et collègues. « C'est une bonne équipe, ils sont tous très dévoués. Je n'ai pas fait tout ce travail tout seul, c'est grâce à leur collaboration », confie Gordon Stuart. Les connaissant pour la plupart personnellement, M. Stuart a profité des célébrations du 13 avril pour dire un mot de remerciement à chacun.

« Toujours faire plus avec moins » ou « profitez-en, mais prenez-en soin », voilà les grands principes qui ont guidé le

travail de Gordon Stuart depuis le début. Sa plus grande réalisation est sans conteste la restauration de la biodiversité d'origine de 14 plans d'eau, dans la zec Wessonneau. Un investissement d'environ 800 000 \$ dans la zec, révèle monsieur Stuart, qui a considérablement amélioré la qualité de pêche.



Bien qu'il soit toujours un grand passionné de la faune, M. Stuart décide tout de même de passer le flambeau. « Le grand défi de notre zec sera la relève. Je débarque de la gestion pour laisser justement la place à la relève », soutient-il.

Zecs Québec est fière de compter parmi ses rangs un homme comme Gordon Stuart, passionné et voué à la cause des zecs. Il a d'ailleurs été le récipiendaire du prix André-Magny en 2010.

Michel Gagnon récolte les honneurs

Audrey Painchaud – audrey.painchaud@reseauzec.com

Zecs Québec tient à féliciter Michel Gagnon, président de la zec Batiscan-Neilson. Monsieur Gagnon a reçu un prix pour son engagement bénévole, au Gala reconnaissance des Aînés Solidaires.

Michel Gagnon a remporté la distinction *Aînée Solidaire de cœur* pour avoir contribué à vaincre les problèmes de pauvreté, d'isolement et d'exclusion sociale. Michel Gagnon est en effet fondateur de l'Atelier Triport, un OSBL de menuiserie de Donnacona, dont la force est d'accueillir des personnes à déficience intellectuelle et de trouble envahissant du développement. La mission de l'entreprise est d'aider ces personnes à s'intégrer au marché du travail. Retraité depuis 2003, il a repris le flambeau de l'administration de Triport à titre de bénévole. Sans oublier que Michel Gagnon est aussi secrétaire-trésorier d'un organisme régional en santé mentale, la Fondation S.I.S.

Michel Gagnon est très surpris de recevoir ce prix, « ce n'est pas tous les jours qu'on reconnaît le travail que l'on fait. Quand j'ai lancé Triport en 1994, ça faisait quelques années que je travaillais en réadaptation et il n'y avait pas d'endroit pour faire travailler les handicapés ».



Homme dévoué et amateur de la nature, Michel Gagnon est aussi membre du conseil d'administration de la zec Batiscan-Neilson depuis 24 ans. Il en est le président depuis maintenant six ans.

La chasse à l'orignal, toujours aussi populaire

Audrey Painchaud – audrey.painchaud@reseauzec.com

Dans l'édition de mars du magazine Aventure chasse et pêche, Zecs Québec avait publié un petit texte sur la disponibilité de territoires de chasse à l'orignal dans la zec Maganasipi, dans le Témiscamingue. Fait plutôt rare, la zec proposait une disponibilité de territoire pour de nouveaux groupes de chasseurs d'originaux. Située à plus de six heures des grands centres, la zec était à la recherche de moyens pour recruter de nouveaux membres.

Toutefois, l'article a fait boule de neige! La publication de cette information a été des plus bénéfique. La zec a accueilli 47 nouveaux membres depuis la publication du mémo. Et le téléphone ne dérouge pas. Du jamais vu! De nouveaux membres, qui proviennent pour la plupart de la région de la Haute-Gatineau, de Maniwaki et même de Montréal. Pour une zec qui commençait à connaître une décroissance de ses membres, ce sont des profits non négligeables.

Denis Beaudry, administrateur de la zec, n'en revient pas. « Les retombées sont inespérées! Nous avons loué nos chalets et nous avons vendu plusieurs forfaits annuels de chasse ». Jusqu'à présent, M. Beaudry

parle d'un bénéfice additionnel de près de 9 000 \$. « Des profits qui nous permettront de réparer nos ponceaux, peut-être d'acheter un nouveau camion, mais surtout de sécuriser les emplois de nos travailleurs saisonniers », se réjouit Denis Beaudry.

Malgré une baisse du nombre de chasseurs, la chasse à l'orignal ne démord pas en popularité. La zec Maganasipi est la preuve que certains chasseurs sont même prêts à parcourir un grand nombre de kilomètres pour vivre une expérience authentique. Comme pour la zec Maganasipi, plusieurs zecs pourraient tirer avantage d'une meilleure promotion de cette activité auprès des chasseurs.





Félicitations !

Premières Zecs certifiées Airmedic

Zec Lesueur

Zec Mitchinamecus

Zec Mazana

Zec Wessonneau

Zec La Lièvre

Zec Dumoine



Notre forfait Zec inclut :

- Services de secours médicaux héliportés sans frais en cas d'urgence sur tout le territoire de la Zec
- Protection Airmedic annuelle, valable partout au Québec, pour le personnel et les bénévoles de la Zec
- Journée promotionnelle - visite d'un équipage à la Zec
- Conseils sur l'aménagement d'un héli-site

Renseignements

Krystina Richard : 514 918-9077

www.airmedic.net